



RECHERCHE PERSONNALISÉE

BACCALURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (FORMATION DEC-BAC) (B. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

En réalisant un DEC-BAC en sciences infirmières, vous accéderez à des champs de pratique plus larges tels la gestion de soins, les soins critiques (urgence, soins intensifs et unité des grands brûlés) et la santé communautaire.

Pendant votre parcours universitaire, vous exercerez un jugement clinique fondé sur des savoirs théoriques et scientifiques. Vous élargirez vos compétences, votre polyvalence et votre autonomie pour intervenir efficacement auprès des personnes en collaboration avec les autres professionnels. Vous composerez avec la complexité grandissante des soins et des expériences de santé vécues par les

personnes, les familles et la communauté. Vous contribuerez à l'amélioration de la qualité de vie, des soins, des services de santé et du bien-être de la société. Enfin, vous vous familiariserez avec divers contextes de soins tout au long de votre formation et vous pourrez mettre en pratique les connaissances que vous aurez acquises pendant vos stages.

Le DEC-BAC en sciences infirmières de l'Université Laval est agréé par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières: une reconnaissance d'excellence à l'échelle canadienne.

Pour en savoir plus sur le programme, visitez le www.fsi.ulaval.ca/bacsciencesinfirmieres

Ce programme universitaire s'adresse au titulaire d'un DEC en soins infirmiers puisque 36 crédits seront reconnus. Si vous ne répondez pas à ce critère, vous devez choisir le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale).



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour la santé et le bien-être des personnes, des familles et des populations. Aimer établir des relations interpersonnelles significatives. Savoir s'adapter à la complexité des situations de soins. Avoir de la facilité à travailler en équipe et à collaborer avec d'autres professionnels. Être empathique. Faire preuve de curiosité intellectuelle, de rigueur, d'une grande autonomie ainsi que d'une bonne capacité d'organisation de son travail.

AVENIR

Vous évaluez l'état de santé d'un patient, déterminerez le plan thérapeutique infirmier, prodiguerez des soins et des traitements, concevrez et coordonnerez des programmes préventifs et d'éducation, participerez à des projets de recherche, etc. Plusieurs possibilités de carrières s'ouvriront à vous.

Vous pourrez travailler auprès de clientèles de tous âges dans divers milieux de pratique, que ce soit aux soins intensifs, à l'urgence, en santé communautaire, en périnatalité, en santé mentale, en gériatrie, en enseignement ou en gestion des soins infirmiers. Vous travaillerez en collaboration avec les professionnels de la santé et des services sociaux, les proches des patients et la communauté.

Les perspectives d'emploi sont bonnes pour l'ensemble du Québec. Selon Repères, les diplômés du baccalauréat en sciences infirmières de 2015 connaissaient un taux de placement de 99,3% en janvier 2017.

Découvrez les possibilités de carrières en consultant l'analyse de marché en sciences infirmières du SPLA, le site Avenir en santé ainsi que le site de l'OIIQ .

Professions

- Conseiller en soins infirmiers
- Infirmier clinicien
- Infirmier-chef
- Professionnel de recherche

Employeurs

- Centres et instituts de recherche
- Compagnies d'assurance
- Établissements de santé et de services sociaux (centres hospitaliers, centres de réadaptation, CHSLD, CISSS, CIUSSS, cliniques, CLSC, GMF)
- Entreprises privées
- Forces armées canadiennes
- Milieu carcéral
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Organismes communautaires
- Réseau de l'éducation (commissions scolaires, écoles, cégeps, universités)
- Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment aux maîtrises en sciences infirmières ainsi qu'aux programmes de DESS conduisant au titre d'infirmier praticien spécialisé.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Ententes DEC-BAC et passerelles

Si vous êtes titulaire d'un DEC en soins infirmiers, vous pouvez profiter d'une entente DEC-BAC ou d'une passerelle de 36 crédits, ce qui vous permettra d'obtenir plus rapidement votre baccalauréat (en 2 ans au lieu de 3). L'ensemble des cégeps du Québec sont visés par

ces ententes.

Stages et formation pratique

Vous réaliserez deux stages cliniques pendant votre programme. Ceux-ci se dérouleront dans le réseau de la santé des régions de Québec ou de Chaudière-Appalaches. Il est également possible de les faire à l'extérieur de ces régions, sur autorisation.

Plusieurs cours sont orientés sur les soins et la pratique tout au long du baccalauréat. Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers sont mis à votre disposition.

Vous serez formé à travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé. Vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, médecine et pharmacie.

Stage international ou interculturel

Ce cours optionnel de 6 crédits vous permettra de réaliser un stage dans un pays en émergence tel que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Inde, les Philippines ou le Sénégal. Vous bénéficierez aussi d'une bourse de mobilité de 2000\$. Saisissez cette occasion de vivre une expérience mémorable auprès d'une communauté à découvrir. Informez-vous sur le programme de stage international et interculturel les Sciences infirmières autour du monde (SIAM).

Profil international

Vous pourrez réaliser une session d'études en Suisse. Vous bénéficierez d'une bourse de séjour de 3000\$. Découvrez nos universités partenaires en consultant MoveON. Ajoutez une dimension internationale à votre baccalauréat. Renseignez-vous sur le profil international de la FSI.

Profil entrepreneurial

Ce profil vous donnera l'occasion de créer, selon vos aspirations, votre projet d'entreprise ou de travail autonome, ou encore votre projet communautaire ou d'économie sociale, le tout, lié à vos études. Vous développerez vos habiletés en gestion de projet ainsi que vos compétences entrepreneuriales. Découvrez le profil entrepreneurial à la FSI.

Profil recherche

Vous aurez l'occasion de vivre deux expériences concrètes en recherche en réalisant des stages de recherche auprès de professeurs passionnants. Vous aurez la chance de peaufiner vos talents de vulgarisateur et de communicateur scientifique. Le profil recherche est une excellente façon de découvrir et de confirmer vos intérêts intellectuels et professionnels pour la recherche universitaire. Découvrez le profil recherche à la FSI.

C Certains cours à distance

e DEC-BAC

O Passerelle

i Profil entrepreneurial

k Profil international

p Profil recherche

l Stage international et interculturel

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence, d'études ou de mobilité. Effectuez une recherche de bourses d'études et posez votre candidature.

Les bourses de leadership et développement durable soutiennent les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 2000\$ sont renouvelables jusqu'à 3 ou 4 ans, selon la durée du baccalauréat.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Des bourses d'études sont aussi offertes par la Faculté des sciences infirmières grâce aux donateurs.

Emplois

Les étudiants de 1er cycle peuvent être engagés à titre d'auxiliaire administratif, d'enseignement ou de recherche. Informez-vous auprès de vos professeurs pour connaître les possibilités et démontrer votre intérêt. Consultez également les offres d'emploi du Service de placement.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de

recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier ès sciences (B. Sc.)

105 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

52 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour finalité de former une professionnelle ou un professionnel :

- spécialiste des manifestations de la santé et de la maladie telles que vécues par une personne, une famille ou un groupe, à tous les âges de la vie;
- capable d'aider la personne, la famille ou le groupe à déterminer leurs besoins de soins et à y répondre à l'intérieur d'une relation interpersonnelle fondée sur la prise en charge globale (« caring »), dans une perspective de promotion de la santé et d'adaptation à la maladie, conjointement avec les autres membres de l'équipe des professionnels de la santé.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le profil recherche consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études de l'étudiant. Il vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études. Lorsque son cheminement au profil sera complété, l'étudiant recevra la mention « Profil recherche » sur son diplôme d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Philippe Voyer

418 656-2131 poste 6713

etudesdecbac@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

etudesdecbac@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

REMARQUES SUR LES COURS

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributives au programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire du DEC technique en soins infirmiers (programmes 180 A0, 180B0 et 180.01). Au moment des stages, la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sera exigée.

Pour les candidats formés hors Québec

- Être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC technique en soins infirmiers décerné par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

ET

- Détenir le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Celui-ci doit être transmis au moment du dépôt de la candidature.

Une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours des deux premières sessions d'études consécutives (excluant la session d'été) une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat ne sera pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Exigences linguistiques

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, l'étudiant admis à ce baccalauréat doit maîtriser la lecture de l'anglais ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation par ses propres moyens.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à

l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.





Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

SCIENCES INFIRMIÈRES (DEC EN SOINS INFIRMIERS)

96

<u>MED-1920</u>	Fondements en sciences biomédicales I	3
<u>MED-1921</u>	Fondements en sciences biomédicales II	 3
<u>SIN-1301</u>	Pratique infirmière I	5
<u>SIN-1303</u>	Stage : évaluation de l'expérience de santé I	1
<u>SIN-1311</u>	Pratique infirmière II	 5
<u>SIN-1313</u>	Stage : évaluation de l'expérience de santé II	2
<u>SIN-1314</u>	Alternance travail-études	2
<u>SIN-1315</u>	Analyse de pratique I	  1
<u>SIN-2302</u>	Pratique infirmière et santé mentale	2
<u>SIN-2304</u>	Stage : expériences cliniques	6
<u>SIN-2314</u>	Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille	3
<u>SIN-3303</u>	Expériences cliniques : personnes âgées	3

MED-2922	Fondements en sciences biomédicales III			3
SIN-1300	Expérience de santé et soins infirmiers			4
SIN-1302	Promotion de la santé et du bien-être			2
SIN-1310	Partenariat et pouvoir d'agir			2
SIN-2305	Pratique infirmière intégrée I			3
MED-2923	Fondements en sciences biomédicales IV			3
SIN-1312	Chronicité et famille			2
SIN-2300	Relation soignante			2
SIN-2306	Pratique infirmière intégrée II			4
SIN-2323	Théories et concepts pour la pratique infirmière			3
FIS-4101	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la person			1
FIS-4102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2			1
MED-2930	Fondements en sciences biomédicales V			2
SIN-2330	Recherche et amélioration des pratiques de soins			4
SIN-3301	Pratique infirmière V			4
SIN-3302	Pratique infirmière et santé communautaire			2
SIN-3305	Coordination des soins et supervision clinique			4
SIN-3322	Expériences cliniques : soins dans la communauté			2
MED-2931	Fondements en sciences biomédicales VI			2
SIN-3310	Profession infirmière et société			2
SIN-3311	Pratique infirmière VI			4
SIN-3312	Soins palliatifs et enjeux éthiques			2
SIN-3313	Expériences cliniques : soins critiques			2

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

<u>FIS-4103</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la person	DD	H		1
-----------------	--	----	---	---	---

<u>SIN-2317</u>	Analyse de pratique II		D		1
-----------------	------------------------	--	---	--	---

<u>SIN-3316</u>	Analyse de pratique III		D		1
-----------------	-------------------------	--	---	---	---

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre le cours SIN-1505.

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARI:

<u>SIN-2500</u>	Stage international ou interculturel				6
-----------------	--------------------------------------	--	--	--	---

Et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle SIN (exception faite du cours ci-dessus), des cours correctifs en français (excepté le cours correctif pour les non-francophones FRN-3003) et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000 et ENT-3000.

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours FRN-1914 et SIN-1502.

Pour terminer son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau Intermediate English II en anglais (TOEIC : 675 OU VEPT : 53)


PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Credits exigés			
-------	-------	----------------	--	--	--

**PROFIL
ENTREPRENEURIAL**

9

Le cours SIN-3305, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir		D		3
-----------------	---	--	---	--	---

<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I				3
-----------------	-----------------------------	--	--	--	---

<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II				3
-----------------	------------------------------	--	--	--	---

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1SIN

Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières

12 à 18

PROFIL RECHERCHE

9

Le cours obligatoire SIN-2330 fait partie intégrante du profil.

FRN-1914

Communications pour scientifique

DD



3

SIN-1502

Stage de recherche I

3

SIN-1505

Stage de recherche II



3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type s'échelonnant sur 2 ans (4 sessions régulières et 2 sessions d'été), sur 2 ans et demi (5 sessions régulières et 2 sessions d'été) ou sur 3 ans (6 sessions régulières et 2 sessions d'été), selon la session d'arrivée au programme.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 6713

1 877 606-5566, poste 6713

etudes@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-11-28 07:53:41 / 2018-12-14 07:57:34

Version simplifiée

Version archivée

BACCALaurÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (FORMATION INITIALE) (B. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au baccalauréat en sciences infirmières, vous exercerez un jugement clinique fondé sur des savoirs théoriques et scientifiques. Vous développerez vos compétences, votre polyvalence et votre autonomie pour intervenir efficacement auprès des personnes en collaboration avec les autres professionnels. Vous composerez avec la complexité des expériences de santé et de soins vécues par les personnes, les

familles et la communauté. Vous serez en mesure de guider les personnes et leur famille dans leur rétablissement vers la santé, dans leur milieu de vie. La relation d'aide et l'accompagnement des malades sont au coeur de la formation. Vous contribuerez à l'amélioration de la qualité de vie, des soins, des services de santé et du bien-être de la société.

Pendant votre parcours universitaire, vous vous familiariserez avec divers contextes de soins, notamment en santé communautaire et en soins critiques (ex: urgence, soins intensifs). Vous recevrez une formation axée sur la pratique, notamment en chirurgie, en gériatrie, en médecine, en pédiatrie ou en périnatalité et en santé mentale. Vous découvrirez que la profession infirmière vous permet d'intervenir à tous les moments forts de la vie des personnes: de leur naissance à la fin de leur vie.

Le baccalauréat en sciences infirmières de l'Université Laval est agréé par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières: une reconnaissance d'excellence à l'échelle canadienne.

Pour en savoir plus sur le programme, visitez le www.fsi.ulaval.ca/bacsciencesinfirmieres

Ce programme s'adresse au titulaire d'un DEC dans une discipline autre que les soins infirmiers. Si vous détenez un DEC en soins infirmiers, vous devez choisir le DEC-BAC en sciences infirmières.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour la santé et le bien-être des personnes, des familles et des populations. Aimer établir des relations interpersonnelles significatives. Savoir s'adapter à la complexité des situations de soins. Avoir de la facilité à travailler en équipe et à collaborer avec d'autres professionnels. Être empathique. Faire preuve de curiosité intellectuelle, de rigueur, d'une grande autonomie ainsi que d'une bonne capacité d'organisation de son travail.

AVENIR

Ce diplôme donne accès au permis d'exercice délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) à la suite de la réussite de l'examen professionnel d'admission à la profession.

Vous évaluerez l'état de santé d'un patient, déterminerez le plan thérapeutique infirmier, prodiguerez des soins et des traitements, concevrez et coordonnerez des programmes préventifs et d'éducation, participerez à des projets de recherche, etc. Plusieurs possibilités de carrières s'ouvriront à vous.

Vous pourrez travailler auprès de clientèles de tous âges dans divers milieux de pratique, que ce soit aux soins intensifs, à l'urgence, en santé communautaire, en périnatalité, en santé mentale, en gériatrie, en enseignement ou en gestion des soins infirmiers. Vous travaillerez en collaboration avec les professionnels de la santé et des services sociaux, les proches et la communauté.

Les perspectives d'emploi sont bonnes pour l'ensemble du Québec. Selon Repères, les diplômés et les diplômées du baccalauréat en sciences infirmières de 2015 connaissaient un taux de placement de 99,3% en janvier 2017.

Découvrez les possibilités de carrières en consultant l'analyse de marché en sciences infirmières du SPLA, le site Avenir en santé ainsi que le site de l'OIIQ.

Professions

- Conseiller en soins infirmiers
- Infirmier clinicien
- Infirmier-chef
- Professionnel de recherche

Employeurs

- Centres et instituts de recherche
- Compagnies d'assurance
- Établissements de santé et des services sociaux (centres hospitaliers, centres de réadaptation, CHSLD, CISSS, CIUSSS, cliniques, CLSC, GMF)
- Entreprises privées
- Forces armées canadiennes
- Milieu carcéral
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Organismes communautaires
- Réseau de l'éducation (commissions scolaires, écoles, cégeps, universités)
- Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment aux maîtrises en sciences infirmières ainsi qu'aux programmes de DESS conduisant au titre d'infirmier praticien spécialisé.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Alternance travail-études (ATE)

Ce cours obligatoire de deux crédits est offert dès l'été suivant votre première année de formation. Vous vivrez une expérience de travail rémunéré de 8 à 12 semaines à titre de préposé aux bénéficiaires, en milieu clinique hospitalier ou hors hospitalier. Une belle occasion de clarifier votre conception de la réalité des soins infirmiers et de confirmer votre orientation professionnelle. Vous aurez la possibilité de créer un lien d'emploi et d'en bénéficier tout au long de vos études. L'Université Laval est la première à implanter l'ATE dans le baccalauréat en sciences infirmières. Consultez les offres d'ATE sur le site du [Service de placement](#).

Stages et formation pratique

La possibilité de faire des stages cliniques vous sera offerte tout au long de votre parcours universitaire. Ceux-ci se dérouleront dans le réseau de la santé des régions de Québec ou de Chaudière-Appalaches. Il est également possible de les réaliser à l'extérieur de ces régions, sur autorisation.

Vous serez formé à travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé. Vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, médecine et pharmacie.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers sont mis à votre disposition. Les habiletés, les procédures et les techniques apprises seront donc facilement reproductibles dans l'exercice de votre profession.

Stage international ou interculturel

Ce cours optionnel de 6 crédits vous permettra réaliser un stage dans un pays en émergence, tel que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Inde ou le Sénégal, et de bénéficier d'une bourse de mobilité de 2000\$. Saisissez cette occasion de vivre une expérience mémorable auprès d'une communauté à découvrir. Informez-vous sur le programme de stage international et interculturel les Sciences infirmières autour du monde (SIAM).

Profil international

Vous pourrez réaliser une session d'études en Suisse. Vous bénéficierez d'une bourse de séjour de 3000\$. Découvrez nos universités partenaires en consultant [MoveON](#). Ajoutez une dimension internationale à votre baccalauréat. Renseignez-vous sur le [profil international](#) de la FSI.

Profil entrepreneurial

Ce profil vous donnera l'occasion de créer, selon vos aspirations, votre projet d'entreprise ou de travail autonome, ou encore votre projet communautaire ou d'économie sociale, le tout lié à vos études. Vous développerez vos habiletés en gestion de projet ainsi que vos compétences entrepreneuriales. Découvrez le [profil entrepreneurial](#) à la FSI.

Profil recherche

Vous aurez l'occasion de vivre deux expériences concrètes en recherche en réalisant des stages de recherche auprès de professeurs passionnants. Vous aurez la chance de peaufiner vos talents de vulgarisateur et de communicateur scientifique. Le profil recherche est une excellente façon de découvrir et de confirmer vos intérêts intellectuels et professionnels pour la recherche universitaire. Découvrez sur le [profil recherche](#) à la FSI.

c Certains cours à distance

i Profil entrepreneurial

k Profil international

p Profil recherche

l Stage international et interculturel

r Stages

q Stages rémunérés

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence, d'études ou de mobilité. Effectuez une recherche de bourses d'études et posez votre candidature.

Les bourses de leadership et développement durable soutiennent les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 2000\$ sont renouvelables jusqu'à 3 ou 4 ans, selon la durée du baccalauréat.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Des bourses d'études sont aussi offertes par la Faculté des sciences infirmières grâce aux donateurs.

Emplois

Les étudiants de 1er cycle peuvent être engagés à titre d'auxiliaire administratif, d'enseignement ou de recherche. Informez-vous auprès de vos professeurs pour connaître les possibilités et démontrer votre intérêt. Consultez également les offres d'emploi du Service de placement.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
-

Organisation et administration des soins et des services

- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier ès sciences (B. Sc.)

105 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

52 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour finalité de former une professionnelle ou un professionnel :

- spécialiste des manifestations de la santé et de la maladie telles que vécues par une personne, une famille ou un groupe, à tous les âges de la vie;
- capable d'aider la personne, la famille ou le groupe à déterminer leurs besoins de soins et à y répondre à l'intérieur d'une relation interpersonnelle fondée sur la prise en charge globale (« caring »), dans une perspective de promotion de la santé et d'adaptation à la maladie, conjointement avec les autres membres de l'équipe des professionnels de la santé.

ORDRE PROFESSIONNEL

Pour l'obtention du droit de pratique au Québec, le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières doit réussir l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le profil recherche consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études de l'étudiant. Il vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études. Lorsque son cheminement au profil sera complété, l'étudiant recevra la mention « Profil recherche » sur son diplôme d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Philippe Voyer

418 656-2131 poste 6713

formationinitiale@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

formationinitiale@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributoires au programme.

Conditions de poursuite

La réussite du cours SIN-2304 Stage : expériences cliniques est obligatoire à la poursuite du programme. En cas d'échec, conformément à l'article 349 d) du Règlement des études, l'étudiant peut être exclu du programme.

Formation pratique et stages

Ce programme comporte des stages cliniques répartis tout au long des huit sessions du cheminement régulier. Règle générale, ces stages se déroulent dans les établissements de santé des régions 03 et 12. Certains stages complémentaires sont offerts à la session d'été.

Compte tenu du nombre limité de places offertes dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet du programme n'est pas assuré d'avoir accès auxdits stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
Baccalauréat international - sciences de la santé
- OU
DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
- OU
DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)
- OU
DEC en techniques d'inhalothérapie (141.A0)
- OU
DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)
- OU
DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)
- OU
DEC techniques de physiothérapie (144.A0)
- OU
DEC techniques de santé animale (145.A0)
- OU
DEC en sciences de la nature et avoir réussi l'un des cours suivants :
 - - Biologie 401 ou 901 ou 921
OU
Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 (ou Mathématiques NYA ou 103-77 ou 103-RE)
 - Physique NYA (ou 101)
 - Chimie NYA (ou 101)
 - Chimie NYB (ou 201) OU Chimie 202
 - Biologie 921 (ou NYA, ou 301 ou 401 ou 901)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL




Le baccalauréat en sciences infirmières est un programme contingenté à 120 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT








La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés	
SCIENCES INFIRMIÈRES		96	
MED-1920	Fondements en sciences biomédicales I	3	
SIN-1300	Expérience de santé et soins infirmiers	4	
SIN-1301	Pratique infirmière I	5	
SIN-1302	Promotion de la santé et du bien-être	2	 

SIN-1303	Stage : évaluation de l'expérience de santé I			1
FIS-4101	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne	DD	H	1
MED-1921	Fondements en sciences biomédicales II			3
SIN-1304	Activité préparatoire à l'ATE			0
SIN-1310	Partenariat et pouvoir d'agir	DD	H	2
SIN-1311	Pratique infirmière II			5
SIN-1312	Chronicité et famille			2
SIN-1313	Stage : évaluation de l'expérience de santé II			2
SIN-1314	Alternance travail-études			2
SIN-1315	Analyse de pratique I		H	1
FIS-4102	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2			1
MED-2920	Fondements en sciences biomédicales III			3
SIN-2300	Relation soignante			2
SIN-2302	Pratique infirmière et santé mentale			2
SIN-2304	Stage : expériences cliniques			6
SIN-2307	Pratique infirmière III			5
MED-2921	Fondements en sciences biomédicales IV			2
SIN-2319	Pratique infirmière IV			4
SIN-2323	Théories et concepts pour la pratique infirmière	DD		3
SIN-2330	Recherche et amélioration des pratiques de soins		H	4
MED-2930	Fondements en sciences biomédicales V			2
SIN-3301	Pratique infirmière V			4
SIN-3302	Pratique infirmière et santé communautaire	DD	D	2
SIN-3305	Coordination des soins et supervision clinique		H	4
SIN-3306	Expériences cliniques : personnes âgées			2
SIN-3322	Expériences cliniques : soins dans la communauté			2
MED-2931	Fondements en sciences biomédicales VI			2
			H	







SIN-3310	Profession infirmière et société	 	2
<u>SIN-3311</u>	Pratique infirmière VI		4
<u>SIN-3312</u>	Soins palliatifs et enjeux éthiques	 	2
<u>SIN-3313</u>	Expériences cliniques : soins critiques		2
<u>SIN-3317</u>	Expériences cliniques : consolidation		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES 9

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

<u>FIS-4103</u>	Collaboration interprofessionnelle centrée sur la person	  	1
<u>SIN-2317</u>	Analyse de pratique II		1
<u>SIN-3316</u>	Analyse de pratique III	 	1

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre le cours SIN-1505.

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>SIN-2500</u>	Stage international ou interculturel	6
-----------------	--------------------------------------	---

Et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle SIN (exception faite du cours ci-dessus), des cours correctifs en français (excepté le cours correctif pour les non-francophones FRN-3003) et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000 et ENT-3000.

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours FRN-1914 et SIN-1502.

Pour terminer son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau Intermediate English II en anglais (TOEIC : 675 OU VEPT : 53)





PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

9

Le cours SIN-3305, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II		3





PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1SIN	Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières	12 à 18
--------------------------	--	---------

PROFIL RECHERCHE

9

Le cours obligatoire SIN-2330 fait partie intégrante du profil.

FRN-1914	Communications pour scientifique	  	3
SIN-1502	Stage de recherche I		3
SIN-1505	Stage de recherche II		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (8 sessions, y compris les sessions d'été). Un cheminement sur 4 ans est possible.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 6713

1 877 606-5566, poste 6713

etudes@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2019-01-14 16:42:40 / 2018-11-02 10:57:08

Version simplifiée

Version archivée

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SCIENCES INFIRMIÈRES - PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Combiné à la maîtrise en soins de première ligne, ce DESS vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) en soins de première ligne.

Ce programme vous offre une excellente formation théorique et pratique qui permet:

- de développer une pratique infirmière avancée et d'acquérir les compétences professionnelles attendues pour l'exercice d'un nouveau rôle auprès de la population québécoise;
- de prodiguer des soins directs à la clientèle à un niveau correspondant à celui de la pratique infirmière avancée;
- d'accomplir les cinq actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec (LII) pour assurer la prise en charge et le suivi de clientèles souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants;
- d'assumer un rôle de leader et d'améliorer l'accès aux soins de première ligne pour les patients;
- de travailler en étroite collaboration avec les infirmières et les infirmiers généralistes et les infirmières et les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins;
- de travailler en étroite collaboration avec les médecins partenaires;
- de bénéficier d'un soutien financier par l'entremise du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Au terme de la formation théorique, vous réaliserez un stage dans l'un des établissements du Réseau universitaire de santé de l'Université Laval (RUIS-UL) ayant été accrédités par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) pour la formation pratique des stagiaires infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPSPL). Ce stage de six mois se déroule sous la supervision d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne et de médecins de famille.

- Conseiller à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre essai ou rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. **Comment trouver votre conseiller.**
- Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.
- Stages: les stages cliniques compris dans ce programme s'inscrivent avec les cours théoriques qui les précèdent. Ils sont planifiés en tenant compte d'une clientèle de tout âge ambulatoire dans la communauté ou auprès d'une clientèle en centre d'hébergement.
- Cours à distance ou hybride: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, ou d'un diplôme jugé équivalent, ayant cumulé au cours des 5 dernières années une expérience professionnelle de 3360 heures en soins directs à titre d'infirmière ou d'infirmière clinicienne. Cette expérience clinique comptera minimalement 1680 heures (1 an) en soins de première ligne réalisée en CLSC ou en clinique médicale (GMF, GMF-U, GMF-R), où sont dispensés des soins de premier contact à la population.

AVENIR

Ce diplôme d'études supérieures mène à la certification donnant droit au titre IPS - soins de première ligne. En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à la population ayant des problèmes de santé courants ainsi que des problèmes de santé chroniques, et ferez des suivis de grossesse. Vous jouerez un rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé. De plus, vous participerez à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur environnement.

Professions

- Infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

Employeurs

- Centre intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres locaux de santé communautaire (CLSC)
- Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Cliniques médicales
- Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Si vous étudiez pour devenir infirmière praticienne spécialisée (IPS), vous pouvez bénéficier, selon certaines conditions, d'une bourse d'études du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en oncologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

- acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;
- maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Seul le candidat déjà admis au programme de maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne est admissible.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE		30
PAT-6901	Physiopathologie et mesures diagnostiques	5
PAT-6907	Physiopathologie et traitement des problèmes de santé courants IPS-PL	6
PHA-6904	Pharmacologie avancée en soins infirmiers	 3
SIN-6036	Examen clinique : périnatalité, enfant, adolescent	3
SIN-6042	Séminaire sur le rôle de l'IPS	3
SIN-6051	Démarche clinique en soins de première ligne	6
SIN-6058	Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé physique	 3
SIN-6059	Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé mentale	 1

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières
www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes
418 656-2764, poste 6713
1 877 606-5566, poste 6713
etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-05-18 08:47:51 / 2018-11-06 11:45:24

Version simplifiée

Version archivée

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN **SCIENCES INFIRMIÈRES - PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE**

Présentation générale

Aperçu

★ NOUVEAU PROGRAMME

EN BREF

Combiné à la maîtrise en soins à la clientèle adulte, ce DESS vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) en soins à la clientèle adulte.

Ce programme vous offre une excellente formation théorique et pratique qui permet:

- de développer une pratique infirmière avancée et d'acquérir les compétences professionnelles attendues pour l'exercice d'un nouveau rôle auprès de la clientèle adulte québécoise;
- de prodiguer des soins directs à la clientèle à un niveau correspondant à celui de la pratique infirmière avancée;
- d'accomplir les cinq actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec (LII) pour assurer la prise en charge et le suivi de la clientèle adulte souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants;
- d'assumer un rôle de leader et d'améliorer l'accès aux soins à la clientèle adulte;
- de travailler en étroite collaboration avec les infirmières et les infirmiers généralistes et les infirmières et les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins;
- de travailler en étroite collaboration avec les médecins partenaires;
- de bénéficier d'un soutien financier par l'entremise du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Au terme de la formation théorique, vous réaliserez un stage de 950 heures (6 mois) dans un centre hospitalier ou dans une clinique spécialisée où sont dispensés des soins de 2e et 3e ligne. Ce stage se déroule sous la supervision d'infirmières en pratique avancée (IOS ou ICS) et de médecins spécialistes.

- Conseiller à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre essai ou rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. **Comment trouver votre conseiller.**
- Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2e cycle est d'un maximum de 4 ans.
- Stages: les stages cliniques compris dans ce programme s'inscrivent dans une continuité avec les cours théoriques qui les précèdent. Ils sont planifiés en tenant compte de la clientèle hospitalisée ou suivie en soins de 2e ou 3e ligne.
- Cours à distance ou hybride: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, ou un diplôme jugé équivalent, ayant cumulé au cours des 5 dernières années une expérience professionnelle de 3360 heures en soins directs à titre d'infirmière ou d'infirmière clinicienne. Cette expérience comptera minimalement 1680 heures (1 an) auprès de la clientèle visée par la spécialité, c'est-à-dire les adultes et les aînés.

AVENIR

Ce diplôme d'études supérieures mène à la certification donnant droit au titre IPS - soins à la clientèle adulte. En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à la clientèle adulte en milieu hospitalier ou en clinique spécialisée de soins de 2e et 3e ligne, prescrirez des tests diagnostiques et des traitements, en plus d'effectuer certaines interventions invasives. Vous jouerez un

rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé. De plus, vous participerez à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur environnement.

Professions

- Infirmière praticienne spécialisée en soins à la clientèle adulte

Employeurs

- Centre intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres hospitaliers
- Cliniques spécialisées où sont dispensées des soins de 2e et 3e ligne
- Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

S Nouveau programme

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Si vous étudiez pour devenir infirmière praticienne spécialisée (IPS), vous pouvez bénéficier, selon certaines conditions, d'une bourse

d'études du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec

- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

- acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;
- maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Seul le candidat déjà admis au programme de maîtrise en sciences infirmières - soins à la clientèle adulte est admissible.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.




Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés	
PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE		30	
PAT-6901	Physiopathologie et mesures diagnostiques	5	
PAT-6908	Physiopathologie et traitement des problèmes de santé courants chez l'adulte	6	
PHA-6904	Pharmacologie avancée en soins infirmiers	3	
SIN-6042	Séminaire sur le rôle de l'IPS	3	
SIN-6053	Séminaire de pratique infirmière avancée - soins à la clientèle adulte	3	
SIN-6055	Démarche clinique en soins à la clientèle adulte	6	
SIN-6058	Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé physique	3	
SIN-6059	Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé mentale	1	

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 6713

1 877 606-5566, poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-05-18 08:47:51 / 2018-11-02 10:57:08

Version simplifiée

Version archivée

DOCTORAT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme privilégie les approches multisectorielle et interdisciplinaire, ce qui est au coeur de la santé communautaire et de la santé publique. Ce programme est offert en collaboration avec le Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine et la Faculté des sciences infirmières.

Le doctorat en santé communautaire vous permettra de mener des recherches et d'élaborer des stratégies d'intervention en promotion de la santé et en organisation des services de santé. Vous étudierez particulièrement les déterminants politiques, économiques, socioculturels et environnementaux de la santé. Au terme de votre formation, vous aurez l'expertise nécessaire pour apporter un éclairage nouveau et approfondi sur des situations particulières et contribuer à la prise de décisions dans le domaine de la santé. La rédaction de la thèse sous forme traditionnelle ou par articles est autorisée.

Vous serez en mesure de réaliser des projets de recherche originaux, notamment sur:

- Les comportements et les pratiques sociales de santé (pratiques alimentaires, pratiques préventives, exercice physique, itinéraires de recours aux soins, etc.)
- Les environnements sociaux, culturels, physiques, organisationnels et naturels, etc.
- Les groupes vulnérables et en situation d'exclusion (usagers de drogues, travailleuses du sexe, personnes en situation de pauvreté, etc.)
- Les inégalités sociales de santé
- Les services de santé, l'organisation du système de santé et les approches alternatives de soins
- Les projets de développement international
- Les rapports de genres et leurs influences sur la santé
- Les ressources dont disposent ou devraient disposer des groupes pour assurer leur bien-être et leur santé
- La planification d'interventions en promotion de la santé et en prévention de la maladie
- L'introduction des nouvelles technologies dans le domaine de la santé

Au cours de votre formation, vous aurez la possibilité de présenter vos résultats de recherche, notamment à la journée scientifique de la Faculté des sciences infirmières ou encore lors des journées annuelles de santé publique auxquelles participent plusieurs professeurs.

- Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur de recherche.
- Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Certaines conditions s'appliquent.
- Possibilité de rédiger en anglais: avec l'approbation de la direction de recherche, vous pourrez choisir de rédiger vos travaux de recherche en anglais.

Domaines d'expertise

- Évaluation de politiques, de programmes et d'interventions en santé
- Organisation et évaluation des services de santé
- Promotion de la santé et prévention des maladies
- Santé et environnement
- Santé mondiale

Visitez le site web de la Faculté des sciences infirmières pour en apprendre davantage sur le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au candidat qui détient une maîtrise ou son équivalent dans une discipline des sciences de la santé, des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences de l'administration, ou à celui qui a une solide expérience dans le domaine pratique de la santé communautaire.

AVENIR

Les diplômés au doctorat en santé communautaire se dirigent principalement vers des fonctions d'analyse, d'expertise, d'enseignement et de recherche. Grâce à votre expertise en santé communautaire, vous contribuerez aux décisions dans le domaine de la santé des individus et des communautés d'ici ou d'ailleurs. Les comportements et les pratiques sociales de santé, les environnements sociaux, culturels, physiques, organisationnels et naturels, l'introduction des nouvelles technologies dans le domaine de la santé, les projets internationaux et la planification d'interventions en promotion de la santé et en prévention de la maladie sont un exemple de sujets sur lesquels vous pourriez être appelé à travailler.

Découvrez les possibilités de carrières en consultant l'analyse de marché en santé communautaire du Service de placement.

Professions

- Agent de planification, de programmation et de recherche
- Analyste de politiques publiques
- Chargé de projets
- Chercheur autonome
- Consultant ou expert-conseil
- Gestionnaire
- Professeur

Employeurs

- Agence de la santé publique du Canada
- Centres, chaires et instituts de recherche
- Centres intégrés de santé et de services sociaux
- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
- Institut national de santé publique du Québec
- Ministères de la Santé et des Services sociaux
- Organismes internationaux (santé, solidarité et coopération internationale)
- Travail autonome
- Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois à un programme de doctorat de l'Université Laval bénéficient, entre autres, d'une bourse d'admission de 2000\$. Cette bourse peut servir à payer les droits de scolarité.

Les bourses de leadership et développement durable soutiennent les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 10000\$ sont renouvelables.

Des organismes subventionnaires, tels que le FRQS, le CRSH et les IRSC, attribuent plusieurs bourses aux étudiants de doctorat afin de reconnaître l'excellence des dossiers universitaires, d'inciter à la recherche, et bien plus encore. La valeur des bourses varie de 19000\$ à 50000\$ par année.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses pour les étudiants étrangers

- Bourses d'excellence pour les étudiants étrangers (PBEEE) d'une valeur de 3000\$ à 25000\$ par année.
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers (DE et DS) d'une valeur de 20000\$ par an pour une période maximale de 3 ans.
- Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Bourses de réussite

La Faculté des études supérieures et postdoctorales, en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières, offre des bourses de réussite allant jusqu'à 4250\$ aux étudiants admis au doctorat et satisfaisant les conditions. Elles récompensent le franchissement des étapes du programme, de l'admission à l'obtention de votre diplôme.

Emplois

Les étudiants des cycles supérieurs peuvent être engagés à titre d'auxiliaire d'enseignement ou d'auxiliaire de recherche. Les tâches souvent demandées sont:

■

collaborer à l'encadrement d'étudiants;

- corriger leurs travaux;
- participer à un projet de recherche.

Informez-vous auprès de vos professeurs pour connaître les possibilités et démontrer votre intérêt.

Consultez également les offres d'emploi du Service de placement.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la [Faculté des sciences infirmières](#). Puisque la santé communautaire touche plusieurs domaines, vous pouvez également identifier des professeurs en provenance d'autres facultés (ex.: administration, lettres et sciences humaines, médecine, sciences sociales). Pour plus d'information, veuillez consulter le fichier PDF professeurs autres disciplines disponible sur le www.fsi.ulaval.ca/directeur-ou-directrice-de-recherche.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:
12 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à préparer le futur diplômé à exercer des fonctions de recherche, d'enseignement, de formation et d'expertise pour répondre aux problèmes de santé des individus et des communautés du Québec, du Canada ou ailleurs dans le monde. La personne formée dans ce programme pourra remplir ces fonctions en adoptant des approches interdisciplinaire et multisectorielle afin de résoudre des problèmes de santé complexes, et de définir des stratégies de maintien et de promotion de la santé. Le diplômé sera également appelé à remplir des fonctions d'enseignant aux trois cycles universitaires. Il pourra de plus agir à titre d'expert et consultant en vue d'apporter un éclairage approfondi sur des situations de santé particulières et de contribuer à la prise de décisions dans le domaine de la santé.

De façon plus particulière, au terme de sa formation, le diplômé du doctorat en santé communautaire :

- sera capable de synthétiser et d'interpréter de façon critique les données scientifiques relatives à une question liée à la santé communautaire ainsi qu'à la promotion de la santé ou à l'organisation des services de santé;
- aura une connaissance significative des déterminants de la santé dans une perspective de santé communautaire;
- sera capable d'utiliser diverses méthodes et méthodologies de recherche qui peuvent desservir les fins de la santé communautaire;
- sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant d'améliorer les connaissances en santé communautaire, de même qu'en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;
- sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant de développer des stratégies d'interventions adaptées aux différents contextes socioculturels et organisationnels en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;
- sera capable d'emprunter une approche de recherche intersectorielle et interdisciplinaire dans la compréhension des problèmes de santé et dans leur résolution;
- aura développé des habiletés de communication orale et écrite permettant d'opérer un transfert de connaissances dans les espaces académiques et scientifiques, dans les milieux décisionnels, comme dans les milieux de pratique et auprès des communautés;
- sera sensibilisé à l'adoption d'un comportement éthique dans l'accomplissement de ses fonctions de recherche, d'enseignement et d'expertise.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant au programme de doctorat en santé communautaire doit s'inscrire à temps complet durant trois sessions, de préférence lors de la première année.

RESPONSABLE

Pour information

Bureau de la direction des programmes
418 656-2131 poste 6713
etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

RATTACHEMENT MULTIFACULTAIRE

Ce programme est offert conjointement par la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de médecine.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur non impliqué dans le travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le programme vise le candidat ayant déjà une formation de base (sciences de la santé, sciences sociales, sciences humaines ou sciences de l'administration) ou une expérience en santé communautaire/publique/des populations, de même qu'en méthodologie, en organisation des services et en promotion de la santé. Pour être admissible, le candidat doit être titulaire d'un grade de deuxième cycle obtenu avec une moyenne de cycle d'au moins 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent. Le profil du candidat variera selon sa formation scolaire, son expérience, ses objectifs de formation et son domaine d'intérêt. Un candidat ne présentant pas ces caractéristiques ou ayant une formation connexe pertinente pourra aussi être admissible et, selon son dossier, avoir éventuellement à suivre une scolarité préparatoire de durée variable, déterminée au moment de l'admission.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

En plus des documents requis par le Bureau du registraire (trois rapports d'appréciation confidentiels dont l'un qui provient de la personne qui a encadré les travaux de maîtrise du candidat et un curriculum détaillé), le dossier de candidature doit contenir :

- une version préliminaire d'un projet d'études de 1500 mots exposant les éléments de la problématique, une brève recension des écrits, les objectifs de l'étude, sa pertinence théorique et pratique ainsi qu'un aperçu de la méthodologie;
- une confirmation écrite (formulaire d'entente ou un courriel) de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux de l'étudiant;
- une lettre d'un maximum de 1500 mots expliquant :
 - l'intérêt personnel et professionnel d'obtenir un doctorat;
 - l'articulation entre la formation universitaire antérieure et les études doctorales;
 - l'articulation entre l'expérience professionnelle antérieure et les études doctorales;
 - les atouts, les forces et la capacité du candidat de réussir des études doctorales;
 - les raisons motivant le choix du directeur de thèse et les démarches entreprises auprès de celui-ci;
 - la précision du champ d'étude et de l'objet de la thèse précisant son champ d'intérêt (organisation des services ou

promotion de la santé).

- l'apport anticipé du projet de thèse (contribution théorique et retombées sur la pratique).

Pour le candidat dont les études de maîtrise n'étaient pas en santé communautaire, la lettre devra être très explicite quant aux expériences et formations antérieures dans le domaine, de manière à permettre de juger de la nécessité, et le cas échéant, de la nature d'une scolarité préparatoire avant l'admission au programme.

Il est à noter que les dossiers incomplets ne seront pas analysés.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

Compétences linguistiques

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle. La personne dont la langue d'études au primaire et au secondaire n'est pas le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant du résultat au Test de français international (TFI). Ce test, disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission. Au doctorat, le candidat doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un score d'au moins 860 sur 990 au TFI ou avoir réussi le cours FLE-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II.

La compréhension de l'anglais écrit est aussi nécessaire puisque, dans les cours, la documentation disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. En anglais, l'étudiant doit être capable de se servir de l'information, d'en discuter et de jouer avec les concepts.

L'exigence de la langue anglaise peut être satisfaite par la réussite du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 350/495 à la partie lecture ou par la réussite, avec une note minimale de C, du cours d'anglais ANL-3202 Reading II. L'étudiant peut satisfaire à cette exigence pendant son cheminement.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant pourra, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire aux conditions suivantes :

- avoir suivi avec succès l'ensemble de la scolarité de la maîtrise, y compris un cours en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;
- avoir maintenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;
- avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifiera d'emblée pour un projet de thèse et tiendra lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission. Ce comité d'examen sera constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat;
- avoir été officiellement admis au programme de doctorat en santé communautaire à la suite du dépôt de son dossier et de son étude par la direction de programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

SANTÉ COMMUNAUTAIRE 24

SAC-8002	Séminaire en organisation des services de santé	3
SAC-8003	Épistémologie de la recherche en santé communautaire	3
SAC-8005	Fondements avancés en santé communautaire	 3
SAC-8010	Séminaire sur la promotion de la santé	3
SAC-8011	Activité de synthèse	 3
SAC-8020	Protocole de recherche	 6

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS DE COURS

Avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

SAC-8811	Activité de recherche - thèse 1	 7/activité temps complet
SAC-8812	Activité de recherche - thèse 2	 7/activité temps complet
SAC-8813	Activité de recherche - thèse 3	 7/activité temps complet
SAC-8814	Activité de recherche - thèse 4	 8/activité temps complet
SAC-8815	Activité de recherche - thèse 5	 8/activité temps complet
SAC-8816	Activité de recherche - thèse 6	 8/activité temps

complet

[SAC-8817](#)

Activité de recherche - thèse 7



9/activité temps complet

[SAC-8818](#)

Activité de recherche - thèse 8



12/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 6713

1 877 606-5566, poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-09-19 14:35:32 / 2018-12-03 11:43:41

Version simplifiée

Version archivée

DOCTORAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le doctorat en sciences infirmières vous permettra d'acquérir une solide connaissance des assises théoriques en sciences infirmières et des méthodes de recherche appliquées au domaine. Vous développerez l'autonomie nécessaire pour mener des recherches originales et pour en communiquer les résultats. La rédaction de la thèse sous forme traditionnelle ou par articles est autorisée. Voici des exemples de sujets de recherche menés par des doctorants:

- Les savoirs infirmiers
- Les processus de santé et d'adaptation à la maladie physique et mentale
- L'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions en santé
- L'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé
- L'évaluation des contextes favorables ou non aux soins et à la santé
- La promotion et l'éducation à la santé
- Le processus de rétablissement
- L'expérience ou la perception de la santé et de la maladie
- Le transfert et l'utilisation des connaissances
- L'organisation et l'administration des services infirmiers

- La contribution des soins à la santé des individus et des groupes marginalisés, vulnérables ou démunis

Vous serez en mesure de collaborer et d'influencer le développement de la profession infirmière et sa capacité à offrir des réponses aux nouveaux besoins de santé de la population. Vous pourrez également contribuer à l'administration des soins et des services infirmiers et influencer les décisions politiques au sujet des soins infirmiers.

Au cours de votre formation, vous aurez la possibilité de présenter vos résultats de recherche, notamment pendant la journée scientifique de la Faculté des sciences infirmières ainsi que lors de congrès nationaux et internationaux.

- Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur de recherche.
- Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.
- Possibilité de rédiger en anglais: avec l'approbation de la direction de recherche, vous pourrez choisir de rédiger vos travaux de recherche en anglais.

Domaines d'expertise

- Administration des services infirmiers
- Maladies chroniques et chronicité
- Prévention de la maladie
- Promotion de la santé
- Qualité des soins et sécurité des patients
- Réadaptation
- Rétablissement
- Santé communautaire
- Santé des familles
- Santé des femmes
- Santé mentale
- Soins critiques
- Soins des aînés
- Soins infirmiers
- Soins palliatifs
- Transfert des connaissances

Visitez le site web de la Faculté des sciences infirmières pour en apprendre davantage sur le programme.



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Cette formation s'adresse au titulaire d'une maîtrise, ou de son équivalent, en sciences infirmières ou dans un domaine connexe.

AVENIR

En plus de devenir un leader et de contribuer de façon dynamique à générer des connaissances nécessaires au développement et à l'évolution des sciences infirmières, vous ferez des apprentissages qui vous permettront d'obtenir le titre de chercheur autonome ou de professeur, et d'occuper différents postes. Vous pourriez également former les nouvelles générations de scientifiques dans le domaine.

Découvrez les possibilités de carrières en consultant l'analyse de marché en sciences infirmières du SPLA.

Professions

- Agent de planification, de programmation et de recherche
- Analyste de politiques
- Chargé de projets
- Chercheur autonome
- Consultant ou expert-conseil

- Gestionnaire
- Professeur

Employeurs

- Agence de la santé publique du Canada
- Centres, chaires et instituts de recherche
- Centres intégrés de santé et de services sociaux
- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
- Institut national de santé publique du Québec
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Regroupements internationaux
- Réseau de la santé et des services sociaux
- Travail autonome
- Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois à un programme de doctorat de l'Université Laval bénéficient, entre autres, d'une bourse d'admission de 2000\$. Cette bourse peut servir à payer les droits de scolarité.

Les bourses de leadership et développement durable soutiennent les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 10000\$ sont renouvelables.

Des organismes subventionnaires, tels que le FRQS, le CRSH et les IRSC, attribuent plusieurs bourses aux étudiants de doctorat afin de reconnaître l'excellence des dossiers universitaires, d'inciter à la recherche, et bien plus encore. La valeur des bourses varie de 19000\$ à 50000\$ par année.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses pour les étudiants étrangers

- Bourses d'excellence pour les étudiants étrangers (PBEEE) d'une valeur de 3000\$ à 25000\$ par année.
- Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers (DE et DS) d'une valeur de 20000\$ par an pour une période maximale de 3 ans.
- Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Bourses de réussite

La Faculté des études supérieures et postdoctorales, en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières, offre des bourses de réussite allant jusqu'à 4250\$ aux étudiants admis au doctorat et satisfaisant les conditions. Elles récompensent le franchissement des étapes du programme, de l'admission à l'obtention de votre diplôme.

Emplois

Les étudiants des cycles supérieurs peuvent être engagés à titre d'auxiliaire d'enseignement ou d'auxiliaire de recherche. Les tâches souvent demandées sont:

- collaborer à l'encadrement d'étudiants;
- corriger leurs travaux;
- participer à un projet de recherche.

Informez-vous auprès de vos professeurs pour connaître les possibilités et démontrer votre intérêt.

Consultez également les offres d'emploi du Service de placement.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

12 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en sciences infirmières (Ph. D.) prépare l'étudiant à oeuvrer comme chercheur autonome ou comme professeur-chercheur au sein d'un corps professoral dans des milieux d'enseignement universitaire, des instituts ou centres de recherche, des établissements de santé et des organismes nationaux ou internationaux qui ont besoin d'experts-conseils et de chefs de file en sciences infirmières. La thèse contribue à l'avancement des connaissances liées à la discipline infirmière tant par son originalité, sa rigueur scientifique et sa pertinence sur le plan théorique que par ses retombées sur le plan des pratiques infirmières.

Au terme de sa formation doctorale, l'étudiant inscrit à ce programme sera en mesure :

- de porter un regard critique sur le statut épistémologique du savoir infirmier;
- de contribuer à l'effort d'organisation, de conceptualisation et de systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques de la discipline infirmière;
- d'interpréter de façon critique des résultats de recherche issus de modèles conceptuels ou de théories propres à la discipline infirmière ou empruntés à d'autres disciplines;
- de mener de façon autonome des recherches originales en ayant recours à des méthodes connues et appropriées ou en développant de nouvelles méthodes, ces travaux conduisant à l'avancement des connaissances et des pratiques liées à la discipline infirmière;
- de transmettre et de partager les résultats de ses travaux de recherche à différents auditoires, comme les pairs, les praticiens et la population, et ce, au moyen de publications, de présentations orales et d'autres formes d'échanges.

ORDRE PROFESSIONNEL

Si le projet d'études doctorales en sciences infirmières amène un candidat à effectuer des activités cliniques en milieu de soins, celui-ci doit faire la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou obtenir une autorisation avant le début de son projet.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant est tenu de fréquenter le campus universitaire pendant au moins une session du programme, de préférence la première session d'inscription, l'objectif étant d'avoir des échanges directs avec son directeur de recherche et avec la communauté universitaire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-François Desbiens

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible au programme de doctorat le titulaire d'un diplôme de maîtrise en sciences infirmières avec mémoire, ou d'un diplôme équivalent, qui a obtenu une moyenne d'au moins 3,33 sur 4,33 (B+), ou l'équivalent, à la maîtrise.

Les candidats titulaires d'une maîtrise en sciences infirmières sans mémoire (stage, essai, projet d'intervention) sont aussi admissibles au programme de doctorat en sciences infirmières, de même que ceux qui détiennent une maîtrise dans un domaine connexe : sciences cliniques, santé communautaire, sciences de l'éducation, épidémiologie, anthropologie et sociologie, par exemple.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- trois rapports d'appréciation confidentiels (dont l'un doit provenir de la personne qui a dirigé les travaux de maîtrise du candidat);
-

- une lettre d'un maximum de 1500 mots qui expose :
 - l'intérêt personnel et professionnel d'obtenir un doctorat;
 - l'articulation entre la formation universitaire antérieure et les études doctorales;
 - l'articulation entre l'expérience professionnelle antérieure et les études doctorales;
 - les atouts, les forces et la capacité du candidat de réussir des études doctorales;
 - les raisons qui motivent le choix du directeur de thèse et les démarches entreprises auprès de celui-ci;
 - la précision du champ d'étude et de l'objet de la thèse;
 - l'apport anticipé du projet de thèse à la discipline infirmière (contribution théorique et retombées sur la pratique).
- un curriculum vitæ détaillé;
- une version préliminaire de 1500 mots d'un projet d'études exposant les éléments de la problématique, une brève recension des écrits, les objectifs de l'étude, sa pertinence théorique et clinique dans le cadre de la discipline infirmière ainsi qu'un aperçu de la méthodologie et des considérations éthiques;
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat (courriel à etudessuperieures@fsi.ulaval.ca).

Il est à noter que les dossiers incomplets ne seront pas analysés.

Compétences linguistiques

La maîtrise du français écrit et oral est essentielle. Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant d'un résultat d'au moins 860 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test, qui est disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

La compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire puisque, dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue. La maîtrise de l'anglais écrit et oral est donc fortement encouragée. La rédaction de la thèse peut exceptionnellement se faire dans une langue autre que le français, selon les règles en vigueur à cet effet à l'Université Laval.

La connaissance de l'anglais peut être évaluée au moyen du Test of English for International Communication (TOEIC), dont le résultat doit être égal ou supérieur à 350/495 pour la partie lecture, ou par l'obtention de la note minimale C au cours d'anglais ANL-3202 Reading II. L'École de langues de l'Université Laval (ELUL) prévoit des séances de passation du TOEIC au début des sessions d'automne et d'hiver. Ce test est aussi offert dans plus de 50 pays.

L'étudiant qui n'obtient pas le résultat requis doit faire le nécessaire pour satisfaire à l'exigence minimale avant le début de la troisième session d'inscription. Le cas échéant, l'ELUL pourra lui recommander des cours d'appoint.

Il est à noter que les cours de langues sont non contributives aux programmes de troisième cycle.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

Passage accéléré au doctorat

Pour faire une demande de passage accéléré au doctorat en sciences infirmières, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes :

- être inscrit au programme de maîtrise en sciences infirmières avec mémoire;
- avoir suivi tous les cours du programme de maîtrise en sciences infirmières et avoir une moyenne cumulative d'au moins A- (3,67/4,33);
- avoir l'intention de poursuivre la même recherche, ou une recherche similaire, avec le même directeur de recherche;

- avoir l'accord du directeur de recherche (confirmé par un formulaire d'entente);
- être bien préparé à entreprendre une thèse et pouvoir le démontrer dans l'avant-projet de thèse ou par une expérience antérieure en tant que professionnel de recherche.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.





Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés	
SCIENCES INFIRMIÈRES		24	
SIN-8000	Séminaire sur le savoir infirmier scientifique	3	
SIN-8001	Nature et développement du savoir infirmier: questionnement philosophique	3	
SIN-8003	Séminaire avancé sur la théorie infirmière	3	
SIN-8010	Examen de doctorat I	3	
SIN-8011	Examen de doctorat II	6	

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

EDC-8000	Le plaisir de faire apprendre	3	
EPM-7020	Modélisation statistique en épidémiologie	3	
EPM-8006	Concepts avancés en modélisation statistique I	3	
PHI-7900	Éthique et santé	3	
SAC-8002	Séminaire en organisation des services de santé	3	

SAC-8010	Séminaire sur la promotion de la santé		3
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives		3
SAP-7009	Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques		3
SAP-7014	Promotion de la santé auprès des individus		3
SAP-7020	Mesure et santé : principes et applications		3
SAP-7021	Environnement et santé publique		3
SAP-7022	Sciences sociales et santé publique		3
SIN-7002	Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers		3
SIN-7009	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
SIN-7013	Pratique avancée auprès de la famille		3
SIN-7021	Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers		3
SIN-7028	Pratique soignante et fin de vie	 	3
SIN-7031	Expérience de rétablissement		3
SIN-7035	Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée		3
SIN-8020	Stage de recherche		3
SIN-8021	Recherche qualitative avancée		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réussir toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

SIN-8821	Activité de recherche - thèse 1		7/activité temps complet
SIN-8822	Activité de recherche - thèse 2		7/activité temps complet
SIN-8823	Activité de recherche - thèse 3		8/activité temps complet
SIN-8824	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet

SIN-8825	Activité de recherche - thèse 5		7/activité temps complet
SIN-8826	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
SIN-8827	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
SIN-8828	Activité de recherche - thèse 8		12/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières
www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes
418 656-2764, poste 6713
1 877 606-5566, poste 6713
etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-11-13 09:25:34 / 2018-12-03 11:43:41

Version simplifiée

Version archivée

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Cette maîtrise professionnelle forme des personnes qui seront aptes à analyser des situations complexes et à concevoir des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité et l'efficacé des soins dans les milieux clinique et communautaire. Il permet de développer des habiletés à transférer, à communiquer et à appliquer les connaissances scientifiques et, ainsi, à influencer la pratique infirmière.

La formation est donnée par une équipe professorale hautement qualifiée et accessible qui:

- soutient le développement de connaissances et de compétences attendues de la pratique avancée;
- encourage le développement de la capacité d'analyse de situations complexes et la conception de solutions concrètes afin d'accroître la qualité des soins et l'efficacité des services offerts aux personnes et aux familles.

S'échelonnant sur 405 heures, le stage se déroule sur une période continue de 15 semaines. Il s'agit d'une expérience d'apprentissage supervisée qui s'effectue après qu'un projet de stage ait été élaboré sous les conseils d'un professeur de la Faculté. Le stage peut prendre différentes formes, être réalisé auprès de diverses clientèles et s'effectuer dans des milieux de soins variés.

- Conseiller à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre essai ou rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre conseiller.

- Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.
- Stages: une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus sur votre curriculum vitae.
- Cours à distance ou hybride: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Soins infirmiers
- Administration des services infirmiers
- Santé communautaire
- Santé des femmes
- Santé des familles
- Santé mentale
- Promotion de la santé
- Prévention de la maladie
- Qualité des soins et sécurité des patients
- Rétablissement
- Réadaptation
- Transfert des connaissances
- Soins palliatifs



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite développer une expertise en sciences infirmières afin d'influencer la pratique.

AVENIR

Les infirmières et infirmiers détenant une maîtrise occupent généralement des postes de cadre-conseil et deviennent des spécialistes de l'exercice des soins infirmiers. Leurs fonctions incluent le soutien à leurs collègues, le développement de programmes de soins, l'intégration des données probantes dans la pratique, l'évaluation de la qualité des soins, la gestion des risques et de la sécurité des soins et des services. Ils occupent aussi des postes de gestion dans le réseau de la santé ou encore des postes d'enseignement en soins infirmiers au collégial et à l'université. Ils travaillent également comme professionnels de recherche. Leurs fonctions sont appelées à se diversifier.

Professions

- Cadre-conseil en soins infirmiers ou en évaluation de la qualité des soins
- Chef d'unité
- Coordonnatrice
-

- Directrice de soins
- Directrice ou chef de programme
- Formatrice, éducatrice en santé, enseignante, chargée de cours ou d'enseignement
- Responsable de soins infirmiers

Employeurs

- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres de réadaptation
- Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Centres hospitaliers
- Centres locaux de santé communautaire (CLSC)
- Cliniques médicales
- Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires
- Organismes communautaires, publiques et parapubliques

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

C Certains cours à distance

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche

sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées.
- Utiliser les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.
- Utiliser des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.
- Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique diversifiés.
- Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

- Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problèmes cliniques complexes.
- Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions des soins auprès de la clientèle adulte.
- Accroître les habiletés professionnelles nécessaires à la communication et à l'application des connaissances scientifiques du domaine des sciences infirmières en vue d'assumer un rôle d'expertise et de leadership dans les milieux cliniques et communautaires.
- Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un certificat d'immatriculation valide délivré par (OIIQ) avant le début de la session précédant le stage. Cette démarche sera initiée par l'institution d'enseignement. L'étudiant sera invité par l'OIIQ à compléter les démarches ultérieures. Ce certificat ne lui donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Candidat francophone

Dans ce programme, la maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et un test de rédaction, et ce, avant la première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le cours ciblé comme mesure corrective, non contributoire au programme, doit être réussi avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter au test de français obligatoire, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences infirmières est également admissible s'il fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers. Il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire.

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

- Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre en cours d'études. Consulter la rubrique Renseignements et directives pour plus de détails.

- Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de sa demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- un curriculum vitæ
- un questionnaire d'admission facultaire
- une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec

Désignation d'un conseiller

Le candidat doit préciser le choix de son conseiller au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel conseiller.

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières, ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.







Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------






SCIENCES INFIRMIÈRES

45

SIN-6005	Projet de stage		3
SIN-6017	Revue systématique et guides de pratique clinique		3
SIN-6020	Stages		9
SIN-6201	Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques		3
SIN-6500	Rapport de stage		6
SIN-7002	Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers		3
SIN-7009	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
SIN-7013	Pratique avancée auprès de la famille		3
SIN-7016	Méthodes quantitatives et statistiques	 	3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

FIS-7000	Oncologie psychosociale interprofessionnelle	 	3
MNG-6016	Le gestionnaire et les défis en GRH	 	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	  	3
PHI-7900	Éthique et santé		3
PPG-7012	Formation à l'entretien d'explicitation de l'action		3
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives		3
SAP-7014	Promotion de la santé auprès des individus		3
SAP-7020	Mesure et santé : principes et applications		3
SAP-7021	Environnement et santé publique		3
SAP-7022	Sciences sociales et santé publique		3
SIN-6015	Méthodes qualitatives		2
SIN-6034	Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés		3
SIN-6035	Leadership clinico administratif		3
SIN-6200	Pratique infirmière auprès du patient dans le contexte des arythmies cardiaques	 	3

SIN-7005	Élaboration, implantation et évaluation d'intervention ciblée en santé		3
SIN-7021	Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers		3
SIN-7028	Pratique soignante et fin de vie	 	3
SIN-7031	Expérience de rétablissement		3
SIN-7035	Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée		3
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins		3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	 	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières
www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes
418 656-2764, poste 6713
1 877 606-5566, poste 6713
etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-10-05 09:14:25 / 2018-11-06 11:45:24

Version simplifiée

Version archivée

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - AVEC MÉMOIRE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Cette formation permet d'appliquer le processus de recherche à une problématique liée à la pratique infirmière dans un contexte clinique ou communautaire, de transférer les connaissances issues de la recherche et, ainsi, de contribuer à l'amélioration de la qualité de la pratique des soins infirmiers.

Ce programme vous offre une formation à la hauteur des aspirations professionnelles qui:

- développe les compétences, les connaissances et les habiletés nécessaires pour assumer des rôles de leader, de chef de file des soins infirmiers, d'expert clinique et d'agent de changement dans un environnement de soins infirmiers;
- développe votre capacité d'analyse et de synthèse ainsi que votre jugement critique;
- peut mener à une spécialisation.

Vous aurez la possibilité de vous prévaloir d'un passage accéléré au doctorat sans rédaction de mémoire.

- Directeur à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.
- Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai impart

pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.

- Cours à distance et hybride: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

- Soins infirmiers
- Administration des services infirmiers
- Santé communautaire
- Santé des femmes
- Santé des familles
- Santé mentale
- Promotion de la santé
- Prévention de la maladie
- Qualité des soins et sécurité des patients
- Rétablissement
- Réadaptation
- Transfert des connaissances
- Soins palliatifs



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite développer une expertise en sciences infirmières afin d'influencer la pratique.

AVENIR

Les infirmières et infirmiers détenant une maîtrise occupent généralement des postes de cadre-conseil et deviennent des spécialistes de l'exercice des soins infirmiers. Leurs fonctions incluent le soutien à leurs collègues, le développement de programmes de soins, l'intégration des données probantes dans la pratique, l'évaluation de la qualité des soins, la gestion des risques et de la sécurité des soins et des services. Ils occupent aussi des postes de gestion dans le réseau de la santé ou encore des postes d'enseignement en soins infirmiers au collégial et à l'université. Ils travaillent également comme professionnels de recherche. Leurs fonctions sont appelées à se diversifier.

Professions

- Cadre-conseil en soins infirmiers ou en évaluation de la qualité des soins
- Chef d'unité
- Coordonnatrice
-

- Directrice de soins
- Directrice ou chef de programme
- Formatrice, éducatrice en santé, enseignante, chargée de cours ou d'enseignement
- Professionnelle de recherche
- Responsable de soins infirmiers

Employeurs

- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres de réadaptation
- Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Centres hospitaliers
- Centres locaux de santé communautaire (CLSC)
- Cliniques médicales
- Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires
- Organismes communautaires, publiques et parapubliques

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

C Certains cours à distance

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Des organismes subventionnaires, tels que le FRQS, le CRSH et les IRSC, attribuent plusieurs bourses aux étudiants à la maîtrise recherche afin de reconnaître l'excellence des dossiers universitaires, d'inciter à la recherche, et bien plus encore. La valeur des bourses varie de 14250\$ à 21000\$ par année.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé

- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Effectuer un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers des sciences infirmières et d'autres connaissances reliées à son thème de recherche.
- Réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche scientifique et participer au développement des connaissances en sciences infirmières.

Objectifs particuliers

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la discipline infirmière.
- Acquérir des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche.
- Maîtriser et justifier la méthode de recherche utilisée.
- Appliquer toutes les étapes du processus de recherche utilisé.
- Respecter les normes et les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et en diffusion des connaissances.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Lors de son admission au programme, si certaines activités pédagogiques du programme l'exigent, par exemple un stage, une collecte de données ou une intervention en milieu de soins, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un certificat d'immatriculation valide délivré par (OIIQ). Cette démarche sera initiée par l'institution d'enseignement. L'étudiant sera invité par l'OIIQ à compléter les démarches ultérieures. Ce certificat ne lui donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant a l'obligation de s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Candidat francophone

Dans ce programme, la maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et un test de rédaction, avant la première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le cours ciblé comme mesure corrective, non contributoire au programme, doit être réussi avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter au test de français obligatoire, le candidat admis devra réussir un cours correctif de français, déterminé par la direction de programme, avant la fin de la deuxième session d'inscription.

PASSAGE ACCÉLÉRÉ AU DOCTORAT

Un étudiant peut, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire aux conditions suivantes :

- avoir réussi l'ensemble de la scolarité de la maîtrise en sciences infirmières avec mémoire;
 - avoir maintenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;
 - avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifie d'emblée pour un projet de thèse et tient lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission. Ce comité d'examen est constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat;
 - avoir été officiellement admis au programme de doctorat en sciences infirmières à la suite du dépôt de son dossier et de son étude par la direction de programme.
-

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences infirmières est également admissible s'il fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers. Il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire.

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

- Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre en cours d'études. Consulter la rubrique Renseignements et directives pour plus de détails.

- Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de sa demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- un curriculum vitæ
- un questionnaire d'admission facultaire

Directeur de recherche

Le candidat doit préciser le choix de son directeur de recherche au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel directeur de recherche.

Sélection

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières, ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).







DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SCIENCES INFIRMIÈRES		21

ETH-7900	Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs			1
SIN-6015	Méthodes qualitatives			2
SIN-6017	Revue systématique et guides de pratique clinique			3
SIN-6201	Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques			3
SIN-7016	Méthodes quantitatives et statistiques			3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

FIS-7000	Oncologie psychosociale interprofessionnelle			3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	 		3
PHI-7900	Éthique et santé			3
PPG-7012	Formation à l'entretien d'explicitation de l'action			3
SAP-7004	Organisation des services de santé : enjeux et perspectives			3
SAP-7014	Promotion de la santé auprès des individus			3
SAP-7020	Mesure et santé : principes et applications			3
SAP-7021	Environnement et santé publique			3
SAP-7022	Sciences sociales et santé publique			3
SIN-6034	Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés			3

SIN-6035	Leadership clinico administratif		3
SIN-6200	Pratique infirmière auprès du patient dans le contexte des arythmies cardiaques	 	3
SIN-7002	Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers		3
SIN-7005	Élaboration, implantation et évaluation d'intervention ciblée en santé		3
SIN-7009	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
SIN-7013	Pratique avancée auprès de la famille		3
SIN-7021	Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers		3
SIN-7028	Pratique soignante et fin de vie	 	3
SIN-7031	Expérience de rétablissement		3
SIN-7035	Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée		3
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins		3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	 	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

SIN-6801	Activité de recherche - mémoire 1		3
SIN-6802	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
SIN-6803	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
SIN-6804	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir

le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 6713

1 877 606-5566, poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS DE PREMIÈRE LIGNE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Combinée au DESS en soins de première ligne, cette maîtrise vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) en soins de première ligne.

Ce programme vous offre une excellente formation théorique et pratique qui permet:

- de développer une pratique infirmière avancée et d'acquérir les compétences professionnelles attendues pour l'exercice d'un nouveau rôle auprès de la population québécoise;
- de prodiguer des soins directs à la clientèle à un niveau correspondant à celui de la pratique infirmière avancée;
- d'accomplir les cinq actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec (LII) pour assurer la prise en charge et le suivi de clientèles souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants;
- d'assumer un rôle de leader et d'améliorer l'accès aux soins de première ligne pour les patients;
- de travailler en étroite collaboration avec les infirmiers généralistes et les infirmières et les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins;
- de travailler en étroite collaboration avec les médecins partenaires;
- de bénéficier d'un soutien financier par l'entremise du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Au terme de la formation théorique, vous réaliserez un stage dans l'un des établissements du Réseau universitaire de santé de l'Université Laval (RUIS-UL) ayant été reconnu par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) pour la formation pratique des stagiaires infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPSPL). Ce stage de six mois se déroule sous la supervision d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne et de médecins de famille.

- Conseiller à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre essai ou rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre conseiller.
- Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.
- Stages: les stages cliniques compris dans ce programme s'inscrivent avec les cours théoriques qui les précèdent. Ils sont planifiés en tenant compte d'une clientèle de tout âge ambulatoire dans la communauté ou auprès d'une clientèle en centre d'hébergement.
- Cours à distance ou hybride: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à

concilier les études avec les autres sphères de votre vie.



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou d'un diplôme jugé équivalent, ayant cumulé au cours des 5 dernières années une expérience professionnelle de 3 360 heures en soins directs à titre d'infirmière ou d'infirmière clinicienne. Cette expérience clinique comptera minimalement 1 680 heures (1 an) en soins de première ligne réalisée en CLSC ou en clinique médicale (GMF, GMF-U, GMF-R), où sont dispensés des soins de premier contact à la population.

AVENIR

Ce diplôme d'études supérieures mène à la certification donnant droit au titre IPS - soins de première ligne. En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à la population ayant des problèmes de santé courants ainsi que des problèmes de santé chroniques, et ferez des suivis de grossesse. Vous jouerez un rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé. De plus, vous participerez à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur environnement.

Professions

- Infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

Employeurs

- Centre intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres locaux de santé communautaire (CLSC)
- Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Cliniques médicales privées
- Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Si vous étudiez pour devenir infirmière praticienne spécialisée (IPS), vous pouvez bénéficier, selon certaines conditions, d'une bourse d'études du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre

candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)
- Centre de recherche en oncologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière avancée pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées.
- Appliquer les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.
- Employer des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.
- Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critiques dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique diversifiés.
- Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

- Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problématiques de santé ou de soins.
- Maîtriser les compétences cliniques et appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue, dans le cadre des soins de première ligne, de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.
- Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions des soins auprès de clientèles diversifiées.
- Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un certificat d'immatriculation valide délivré par (OIIQ) avant le début de la session précédant le stage. Cette démarche sera initiée par l'institution d'enseignement. L'étudiant sera invité par l'OIIQ à compléter les démarches ultérieures. Ce certificat ne lui donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes
418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

L'activité SIN-6054 Stage II - Intégration des compétences IPS-ADULTE est complétée au terme de la formation théorique. Conformément au Règlement des études, un échec à ce stage conduit à l'exclusion du programme sans possibilité de reprise.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Avoir acquis, au 1^{er} mars, une expérience d'un minimum de 3360 heures à titre d'infirmière ou d'infirmière clinicienne au cours des cinq dernières années. Cette expérience clinique comptera minimalement 1680 heures en soins de première ligne réalisées en CLSC ou en clinique médicale (GMF, GMF-U, GMF-R), où sont dispensés des soins de premier contact à la population. L'expérience en CHSLD ou en milieu hospitalier, dans un ou plusieurs des domaines suivants : urgence, soins critiques, médecine, chirurgie, obstétrique ou pédiatrie, pourra compléter le nombre d'heures requis.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

- Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires en français), la maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et un test de rédaction. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, non contributives au programme, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription.

- Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) avant le dépôt de

sa demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- un curriculum vitæ
- un questionnaire d'admission facultaire
- une attestation officielle par les ressources humaines de ou de ses employeurs, du nombre d'heures travaillées, au cours des 5 dernières années, dans chacun des secteurs d'activités cliniques ciblés
- un rapport d'appréciation facultaire rempli par le supérieur immédiat
- une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- pour le candidat non francophone : les résultats du Test de français international (TFI) seront demandés par la direction de programme lors de l'analyse du dossier

Autre

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière praticienne spécialisée, le candidat est d'emblée admis simultanément au DESS en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins de première ligne.

Sélection

La sélection des candidats s'effectue selon la procédure suivante :

Première étape : analyse du dossier de candidature

La direction de programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier de candidature.

Deuxième étape : évaluation des aptitudes du candidat au regard de la pratique IPS

Seuls les candidats retenus sur la base de l'excellence du dossier de candidature sont convoqués par courriel (adresse @ulaval.ca) pour la deuxième étape. Il est de la responsabilité du candidat d'être disponible aux dates indiquées dans le courriel pour effectuer cette étape :

- l'examen CASPer en ligne permettant d'évaluer les compétences transversales.

Sélection finale

Les candidatures seront retenues en fonction des résultats obtenus aux étapes de sélection, soit l'évaluation du dossier de candidature, du questionnaire et de l'examen CASPer, selon la pondération suivante :

- dossier de candidature : 40 %
- questionnaire : 30 %
- CASPer : 30 %

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande est le 1^{er} mars.







Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés	
-------	-------	----------------	--

SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

45

PHI-7900	Éthique et santé		3
SIN-6017	Revue systématique et guides de pratique clinique		3
SIN-6044	Stage I - Développement des compétences IPS-PL		12
SIN-6045	Stage II - Intégration des compétences IPS-PL		9
SIN-6201	Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques		3
SIN-6501	Rapport de stage - IPS-PL		6
SIN-7009	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
SIN-7013	Pratique avancée auprès de la famille		3
SIN-7016	Méthodes quantitatives et statistiques	 	3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 6713

1 877 606-5566, poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-10-05 09:14:25 / 2018-11-06 11:45:24

Version simplifiée

Version archivée

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Combinée au DESS en soins à la clientèle adulte, cette maîtrise spécialisée vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) en soins de première ligne.

Ce programme vous offre une excellente formation théorique et pratique qui permet:

- de développer une pratique infirmière avancée et d'acquérir les compétences professionnelles attendues pour l'exercice d'un nouveau rôle auprès de la clientèle adulte québécoise;
- de prodiguer des soins directs à la clientèle à un niveau correspondant à celui de la pratique infirmière avancée;
- d'accomplir les 5 actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec (LII) pour assurer la prise en charge et le suivi de la clientèle adulte souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants;
- d'assumer un rôle de leader et d'améliorer l'accès aux soins à la clientèle adulte
- de travailler en étroite collaboration avec les infirmiers généralistes et les infirmières et les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins;
- de travailler en étroite collaboration avec les médecins partenaires;
- de bénéficier d'un soutien financier par l'entremise du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Au terme de la formation théorique, vous réaliserez un stage de 950 heures (6 mois) dans un centre hospitalier ou dans une clinique spécialisée où sont dispensés des soins de 2^e et 3^e ligne. Ce stage se déroule sous la supervision d'infirmières en pratique avancée (IOS ou ICS) et de médecins spécialistes.

- **Conseiller à trouver après l'admission** : vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre essai ou rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. **Comment trouver votre conseiller.**
- **Temps complet ou temps partiel**: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.
- **Stages**: les stages cliniques compris dans ce programme s'inscrivent dans une continuité avec les cours théoriques qui les précèdent. Ils sont planifiés en tenant compte de la clientèle hospitalisée ou suivie en soins de 2^e ou 3^e ligne.
- **Cours à distance ou hybride**: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent ayant cumulé au cours des 5 dernières années une expérience professionnelle de 3 360 heures en soins directs à titre d'infirmière ou d'infirmière clinicienne. Cette expérience comptera minimalement 1 680 heures (1 an) auprès de la clientèle visée par la spécialité, c'est-à-dire les adultes et les aînés.

AVENIR

Ce diplôme d'études supérieures mène à la certification donnant droit au titre IPS- soins à la clientèle adulte. En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à la clientèle adulte en milieu hospitalier ou en clinique spécialisée de soins de

2e et 3e ligne, prescrirez des tests diagnostiques et des traitements, en plus d'effectuer certaines interventions invasives. Vous jouerez un rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé. De plus, vous participerez à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur environnement.

Professions

- Infirmière praticienne spécialisée en soins à la clientèle adulte

Employeurs

- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres hospitaliers
- Cliniques spécialisées où sont dispensés des soins de 2e et 3e ligne
- Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

r Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Si vous étudiez pour devenir infirmière praticienne spécialisée (IPS), vous pouvez bénéficier, selon certaines conditions, d'une bourse d'études du programme d'intéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

- Estimation du budget pour une année d'études
- Détail des droits de scolarité
- Calculateur de budget
- Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

- Approches participatives et centrées sur la personne
- Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière
- Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières
- Formation infirmière
- Organisation et administration des soins et des services
- Promotion et éducation pour la santé
- Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

- Alliance santé Québec
- Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

- Centre de recherche en cancérologie (CRC)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- Centre de recherche du CHU de Québec
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)
- Institut d'éthique appliquée (IDÉA)
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)
- Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)
- Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec
- Unité de recherche en santé des populations (URESP)
- Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)
- Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

GRADE

45 CRÉDITS

Reconnaissance d'acquis maximale:

22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière avancée pour différents contextes de soins et auprès de la clientèle adulte.
- Utiliser les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.
- Utiliser des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.
- Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique hospitaliers ou dans les cliniques spécialisées où sont dispensés des soins de 2^e et 3^e ligne à la clientèle adulte.
- Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

- Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problèmes cliniques complexes.
- Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficace des interventions des soins auprès de la clientèle adulte.
- Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un certificat d'immatriculation valide délivré par (OIIQ) avant le début de la session précédant le stage. Cette démarche sera initiée par l'institution d'enseignement. L'étudiant sera invité par l'OIIQ à compléter les démarches ultérieures. Ce certificat ne lui donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes
418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

L'activité SIN-6054 Stage II - Intégration des compétences IPS-ADULTE est complétée au terme de la formation théorique. Conformément au Règlement des études, un échec à ce stage conduit à l'exclusion du programme sans possibilité de reprise.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières, ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Avoir acquis, au 1^{er} mars, une expérience d'un minimum de 3360 heures à titre d'infirmière ou d'infirmière clinicienne (soins directs dispensés) en soins infirmiers hospitaliers ou dans les cliniques de suivi de soins de 2^e et 3^e ligne, au cours des 5 dernières années. Cette expérience clinique comptera minimalement 1680 heures auprès de la clientèle visée par la spécialité, c'est-à-dire les adultes et les aînés.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

- Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires en français), la maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et un test de rédaction. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, non contributives au programme, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription.

- Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) avant le dépôt de sa demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

- un curriculum vitæ
- un questionnaire d'admission facultaire
- une attestation officielle par les ressources humaines de son ou de ses employeurs, du nombre d'heures travaillées au cours des cinq dernières années, dans chacun des secteurs d'activités cliniques ciblés
- un rapport d'appréciation facultaire rempli par le supérieur immédiat
- une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- pour le candidat non francophone : les résultats du Test de français international (TFI) seront demandés par la direction de programme lors de l'analyse du dossier

Autre

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière praticienne spécialisée, le candidat dépose une demande d'admission à la maîtrise en sciences infirmières - soins à la clientèle adulte et sera d'emblée admis au DESS en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins à la clientèle adulte.

La sélection des candidats est effectuée selon la procédure suivante :

Première étape : analyse du dossier de candidature

La direction du programme étudie chaque demande en fonction de l'ensemble du dossier de candidature.

Deuxième étape : évaluation des aptitudes des candidats au regard de la pratique IPS

Seuls les candidats retenus sur la base de l'excellence du dossier de candidature sont convoqués par courriel (adresse @ulaval.ca) pour la deuxième étape. Il est de la responsabilité du candidat d'être disponible aux dates indiquées dans le courriel pour effectuer cette étape :

- l'examen CASPer en ligne permettant d'évaluer les compétences transversales.

Sélection finale

Les candidatures seront retenues en fonction des résultats obtenus aux étapes de sélection, soit l'évaluation du dossier de candidature, du questionnaire et de l'examen CASPer, selon la pondération suivante :

- Dossier de candidature : 40 %
- Questionnaire : 30 %
- CASPer : 30 %

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1er mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE		45

PHI-7900	Éthique et santé		3
SIN-6017	Revue systématique et guides de pratique clinique		3
SIN-6052	Stage I - Développement des compétences IPS - ADULTE		12
SIN-6054	Stage II - Intégration des compétences IPS-ADULTE		9
SIN-6201	Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques		3
SIN-6502	Rapport de stage - IPS-ADULTE		6
SIN-7009	Éducation pour la santé : recherche et intervention		3
SIN-7016	Méthodes quantitatives et statistiques	 	3
SIN-7035	Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée		3

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le Bureau du recrutement étudiant

ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 6713

1 877 606-5566, poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

- › Futurs étudiants
- › Admission
- › Droits de scolarité
- › Bourses et aide financière
- › Bureau de la vie étudiante
- › Résidences
- › PEPS

Version: 2018-10-12 08:24:17 / 2018-11-02 10:57:08

Version simplifiée

Version archivée